Aujourd'hui, LCL Demain c'est sans vous

Vous avez été plus de 70% à prendre vos responsabilités en vous mobilisant vendredi 14 septembre, jour de la consultation au CCE du projet Horaires Variables POSC.

Face au refus de la direction de faire un pas, comme vous, en accordant une demi-heure, vos élus et représentants ont débrayé une heure pour soutenir votre action, laissant ainsi le temps de la réflexion à la direction pour accepter un bon compromis.

A la reprise de la séance, la direction est restée inflexible, méprisant ainsi votre implication lors des commissions ad-hoc, et votre mobilisation pour faire entendre votre parole.

Devant une telle arrogance, l'ensemble des élus a mis fin à cette séance en la suspendant, laissant la direction seule face à sa décision incompréhensible et irresponsable.

Si la direction persiste, elle portera seule la responsabilité de l'aggravation de la détérioration de vos conditions de travail et du climat social chez LCL.

Pour autant, le sujet n'est pas clos, et nous avons jusqu'au 1er janvier 2019 pour que la direction vous entende enfin.

Dès l'ouverture de la campagne IER 2018 mardi 18 septembre, n'hésitez pas à vous exprimer.

Déclaration faite par vos élus au verso

Déclaration faite lors de la consultation (avis défavorable)

Plénière du CCE du 14/09/2018

A l'image de LCL Demain, les salariés de POSC et leurs représentants ont eu la parole. Ils ont co-construit, au sein des commissions ad hoc, une proposition alternative, mesurée et responsable à votre projet de modification des horaires variables : **avancer la plage mobile du matin d'une simple demi-heure.**

Avancer la plage mobile du matin d'une simple demi-heure est même bénéfique pour les activités, les outils et les horaires des agences. Accepter ce bon compromis aurait démontré que la direction s'inscrit dans une réelle démarche de Qualité de Vie au Travail et d'écoute des salariés.

Cet horaire de démarrage maintenu aveuglément à 8h30 aura des impacts majeurs sur la vie privée des collègues et sur leurs conditions de travail.

Vous faites le choix de ne pas les entendre, de les ignorer malgré votre engagement de tenir compte des rapports des commissions pour arrêter votre décision.

Maintenir votre position n'est pas socialement responsable et néfaste pour l'image de l'entreprise. C'est la preuve du dédain de toute forme de dialogue social et l'expression manifeste d'un manque de respect de vos salariés.

@ suivre …